



## APPEL A PORTEURS DE PROJETS

### IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITE ET CONTACT

Communauté de communes Vendée Grand littoral, sise 5, rue de l'Hôtel de Ville - 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE,

Contact : Mme Karine LEGUERN BOUTIN – Directrice du Pôle Culture, Patrimoine, Sport, Evènementiels, au 02.51.20.72.07 ou [kleguern-boutin@vendeegrandlittoral.fr](mailto:kleguern-boutin@vendeegrandlittoral.fr)

### OBJET

Situé à Saint-Hilaire-la-Forêt, à 20 Km au sud des Sables d'Olonne et à proximité de l'océan, le Préhisto'site du CAIRN est un parc à thème incontournable, au cœur du pays des mégalithes proposant des animations ludiques et pédagogiques ainsi qu'un espace muséographique sur la Préhistoire répartis sur 3.2 hectares.

La Communauté de communes Vendée Grand Littoral, gestionnaire du site, lance un appel à projets qui s'adresse à des opérateurs experts en gestion d'équipements touristiques souhaitant proposer un projet de reprise d'exploitation du Préhisto'site, avec un accueil élargi en termes de clientèles.

### CRITERES DE SELECTION

1. Qualité et innovation du projet,
2. Expérience du porteur de projet dans le domaine d'activité proposé,
3. Capacité d'investissement du porteur de projet,
4. Viabilité économique et financière du projet,
5. Création d'emplois directs locaux,
6. Planning prévisionnel de mise en oeuvre du projet,
7. Qualité d'aménagement du site,
8. Intégration du projet dans l'économie touristique locale (liens avec les acteurs locaux...),
9. Capacité du projet à renforcer l'attractivité du territoire tout en restant compatible avec une démarche environnementale,
10. Proposition de redevance d'occupation domaniale.

### PROCEDURE

Modalités de retrait du cahier des charges : sur demande écrite à l'adresse du Maître d'ouvrage ou par mail à l'adresse suivante : [kleguern-boutin@vendeegrandlittoral.fr](mailto:kleguern-boutin@vendeegrandlittoral.fr)

Modalités de remise des dossiers de candidatures : par mail, voie postale ou contre récépissé aux adresses mentionnées ci-dessus, dans les conditions énoncées dans le cahier des charges avant le 31/12/2024.